



**PROGRAMME PRÉLIMINAIRE
DU CONGRÈS :**
P. 3

INITIATIVE « RELÈVE » :

**La zec de Forestville
P. 6**

**La zec Jaro
P. 12**

NOUVEAUTÉS :

Nouvelles des régions

**Portrait de zec :
La zec Petawaga
P. 15**

Mot du président

Par Claude Beausoleil • président



La planification stratégique de votre fédération est une préoccupation constante de vos dirigeants. En effet, beaucoup d'efforts de vos permanents sont consacrés à ce dossier afin de le mener à terme avant le congrès d'avril prochain. Grâce à la bonne volonté et à la participation de toutes les régions, nous avons pu mener à bien une de nos priorités, soit le financement de votre fédération. Le MRNF s'est rendu compte de la cohérence de nos zecs entre les paroles et les gestes. Le rapport que nous avons fait à la suite de la tournée l'a amené à accepter la proposition de votre fédération concernant la méthode de financement de celle-ci. Ce n'est qu'un début, il reste

encore quatre priorités à mettre en œuvre. Pour ce faire, votre conseil d'administration tiendra une rencontre exclusivement axée sur ces priorités en mars.

Un autre dossier qui se règle en partie est le Train III. Le Conseil des ministres a accepté la recommandation du MRNF concernant les maximums de la tarification des activités de chasse et pêche. Nous demandions depuis longtemps de nous donner un cadre de tarification assez large pour être capables d'administrer notre principale source de revenus. Je pense que les montants acceptés vont permettre à chaque zec de fixer sa tarification en fonction de ses besoins, mais surtout en fonction de la situation particulière de chaque zec. La balle est maintenant dans notre camp et c'est à chaque conseil d'administration de prendre les bonnes décisions. Il faut que la tarification tienne compte de la situation financière de la zec, mais surtout de la qualité du produit offert. Il est normal qu'un produit, par exemple la chasse à l'original, soit différent d'une région à une autre, d'une zec à une autre. Je pense qu'il faut aussi tenir compte des prix exigés par les autres exploitants fauniques qui nous entourent pour fixer des prix réalistes et concurrentiels. J'ai confiance que chaque zec fera son analyse de la situation et fixera des tarifs qui démontrent tout le sérieux de nos démarches.

Un mot sur le Programme d'entretien des chemins forestiers en zecs (PECZ). Votre fédération a bien fait ses devoirs et en un temps record. Je voudrais féliciter toute l'équipe des permanents qui ont pris les bouchées doubles afin de faire la sélection des projets et de donner la réponse aux zecs dès que le MRNF les ait eu acceptés. Notre mandat en était un de recommandation et non de décision et nous l'avons fait avec toute la rigueur possible. Si certains aspects du programme vous ont frustré, ne tirez pas trop vite sur le messenger, ce n'est pas la faute de votre fédération. De plus, nous avons signifié à la sous-ministre associée à la Faune, M^{me} Nathalie Camden, qu'un programme semblable devait continuer, mais en y incluant la restauration des chemins et le coupage de branches. Les ponceaux c'est important, mais les chemins pour s'y rendre le sont aussi.

N'oublions pas le rendez-vous important d'avril prochain. Le Congrès 2010 sans vous ne sera jamais aussi bénéfique que si vous êtes présent. La zec de demain et la Fédération de demain ont besoin de toutes les idées des administrateurs de toutes les zecs. Je vous attends.

En terminant, je vous souhaite une assemblée générale annuelle participative et productive ainsi qu'une saison 2010 à la mesure de votre bénévolat.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Veillez vous adresser au représentant de votre région :

Bas-Saint-Laurent

Yvan Pineault : 418-723-5766

Saguenay – Lac-Saint-Jean

Lucien Girard : 418-548-2741

Québec

Mathias Dufour : 418-439-4122

Mauricie

Pierre Lefebvre : 819-536-7070

Lanaudière

Claude Beausoleil : 450-756-8431

Laurentides

Jean-Marc Bélanger : 819-623-3177

Outaouais

Georges Brazeau : 819-776-1015

Abitibi-Témiscamingue

Dany Gareau : 819-762-6660

Côte-Nord

Julie Tremblay : 418-587-4000

Chaudière-Appalaches – Estrie

Mario Lacasse : 819-583-0668

Gaspésie

Réjean Blouin : 418-786-1383

Présentation de Zecs Québec

Fondée en 1983, Zecs Québec représente les associations gestionnaires de zecs de chasse, de pêche et de plein air. Le conseil d'administration est composé d'administrateurs élus régionalement. Elle a pour rôle de représenter les gestionnaires auprès des décideurs publics.

Le bulletin d'information Zecs Québec est publié 4 fois par année et est distribué principalement aux administrateurs des 63 zecs de chasse, de pêche et de plein air, députés, ministres et ministère des Ressources naturelles, directeurs régionaux, CRD, MRC, ATR et aux membres du Groupe faune national.

Votre équipe à Zecs Québec

Direction générale : Jean-Claude D'Amours

Biologie : Christian Langlois

Secrétariat et administration : Andrée Delisle

Agente de développement : Marjolaine Vézina

Pour nous joindre

Zecs Québec

1415, rue Frank-Carrel, bureau 275

Québec (Québec) G1N 4N7

Tél. : 418-527-0235

Télééc. : 418-527-0578

Courriel : info@zecquebec.com

Internet : www.zecquebec.com

Nouvelles de Zecs Québec

CONGRÈS 2010 : « Définir la zec de demain! »

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

LE JEUDI 22 AVRIL 2010

19h30-20h30 **Réunion du C. A. de la Fondation Guy Chevette** (Salle Été Indien)

20h30-21h30 **Assemblée générale annuelle de la Fondation Guy Chevette** (Salle Été Indien)
Réservé aux administrateurs

LE VENDREDI 23 AVRIL 2010

08h30-11h00 **Réunion du C. A. de Zecs Québec** (Salle Été Indien)
Réservé aux administrateurs

Début du congrès le vendredi 23 avril 2010 - Visite des exposants (Salle Noroît)

09h00 **Inscriptions** (Salle Noroît)

11h45-13h15 **Dîner** (Salle Noroît)

13h15-13h25 **Ouverture officielle du congrès** (Salle Suroît)
MM. Claude Beausoleil, président et Mathias Dufour, président AGZ – Région Québec 03
M. Michel Paré, maire de Beaupré

13h25-14h15 **Rapport d'activité Zecs Québec et Fondation Guy Chevette** (Salle Suroît)
MM. Claude Beausoleil, président et Jean-Claude D'Amours, directeur général

14h15-15h00 **Période de questions** (Salle Suroît)

15h00-15h15 **Pause santé et visite des exposants** (Salle Noroît)

15h15-16h15 **Les résultats (ou démarche) de la planification stratégique de Zecs Québec** (Salle Suroît)
M. Yves Boulet, Espace management

16h15-17h00 **Nouvelles du MRNF, secteur Faune** (Salle Suroît)
M. Jacob Martin-Malus, directeur du Développement socio-économique, des partenariats et de l'éducation (À confirmer)

18h00-19h00 **Cocktail** (7^e Ciel)

19h00 **Allocution du ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune**
M. Serge Simard (À confirmer)
Souper (Salle Noroît)

LE SAMEDI 24 AVRIL 2010

Toute la journée : Visite des exposants (Salle Noroît)

07h00-10h00 **Déjeuner** (Salle Beau Regard)

08h30-09h00 **Le changement stratégique : les choix de Desjardins** (Salle Suroît)
Conférence d'ouverture par M. Alban D'Amours (À confirmer)

09h00-09h45 **Définir la zec de demain (partie 1)** (Salle Suroît)
Enjeux, vision et gestion de la zec de demain : réflexions par table

09h45-10h00 **Pause santé et visite des exposants** (Salle Noroît)

10h00-10h15 **Portrait de la zec d'aujourd'hui** (salle Suroît)
Présentation de M. Christian Langlois, adjoint à la direction générale, Zecs Québec

10h15-11h15 **Définir la zec de demain (partie 2)** (Salle Suroît)
Enjeux, vision et gestion de la zec de demain : réflexions par table

11h15-12h00 **Stratégie gouvernementale en matière de conservation et de mise en valeur de la faune** (salle Suroît)
MRNF (À confirmer)

12h00-13h15 **Dîner** (salle Noroît)

13h15-14h15 **Définir la zec de demain** (Salle Suroît)
Plénière

14h15-15h00 **Relations avec les autochtones** (salle Suroît)
M. Louis Aubry

15h00-15h15 **Pause santé et visite des exposants** (Salle Noroît)

15h15-16h00 **Les plans d'ensemencement** (Salle Suroît)
MRNF (À confirmer)

18h00-18h30 **Cocktail** (7^e Ciel)

19h00 **Banquet** (Salle Noroît)

LE DIMANCHE 25 AVRIL 2010

Réservé aux membres

07h00-10h00 **Déjeuner** (Salle Beau Regard)

08h30 **Assemblée générale annuelle Zecs Québec** (Salle Suroît)

10h00-10h10 **Pause santé** (Salle Noroît)

11h30 **Fin de l'assemblée générale**

Nouvelles de Zecs Québec

Entente entre Zecs Québec et le MRNF concernant les questions réglementaires sur les zecs!

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Depuis un certain temps, le personnel de la **Direction du développement socio-économique des partenariats et de l'éducation (DDPE)** est interpellé directement par certains gestionnaires d'**OGZ**, sur diverses questions touchant l'interprétation et les modifications réglementaires.

Toutefois, le personnel de la **DDPE** ne possède pas l'expertise nécessaire pour ce genre de questions. C'est pourquoi **Faune Québec** et **Zecs Québec** ont convenu que la **Fédération québécoise des gestionnaires de zecs** serait l'interlocuteur privilégié entre les zecs et le ministère, pour traiter adéquatement de ces questions.

De plus, l'offre de services du **MRNF** prévoit que les **OGZ** en région pourront communiquer directement avec le responsable régional ministériel du dossier ZECs, au sein de la Direction générale régionale concernée du **MRNF**.

Si l'**OGZ** désire approfondir un avis reçu du **MRNF** en région, il en fera part à **Zecs Québec** qui, au besoin, communiquera avec le professionnel responsable du dossier zecs au sein de ce service.

En premier lieu, communiquez avec votre direction régionale, mais pour tous cas où la réponse serait insatisfaisante, ou comporterait une ambiguïté, consultez **Zecs Québec**.

Source : MRNF

FORMA-ZEC : Nouvelle formation pour gestionnaires de zecs

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

En collaboration avec le **MRNF**, Zecs Québec a mis sur pied une formation destinée aux gestionnaires de zecs soucieux d'améliorer leurs pratiques de gestion. Cette formation s'adresse particulièrement aux nouveaux venus dans les conseils d'administration de zecs ou encore à ceux et celles qui n'ont jamais suivi l'ancien « Forma-Faune ». La nouvelle formation à la gestion moderne et évolutive d'un organisme gestionnaire de zec est divisée en quatre modules : fonctionnement corporatif et responsabilités des administrateurs, conduite de réunions, protection de la faune dans les zecs et relations avec les premières nations du Québec.

Rappelons que les zecs comptent parmi les organismes les plus réglementés au Québec. Autrefois, le ministère, alors le **MLCP**, avait initié une formation à l'attention des gestionnaires de zecs. Cette formation a été offerte par le **MRNF** jusqu'en 2004. Considérant que le tiers des membres des conseils d'administration des **OGZ** est remplacé chaque année, nous remarquons que

les gestionnaires de zecs demandent que leur fédération mette en place une formation adaptée visant à les initier aux saines pratiques de gestion d'une zec.

En 2010, Forma-Zec sera offert à l'occasion du Congrès national des gestionnaires de zecs. Exceptionnellement pour cette année, Zecs Québec invite chaque zec à envoyer une personne pour suivre la formation. Les frais liés à l'hébergement et aux repas seront pris en charge par Zecs Québec. Les critères d'admissibilité sont mentionnés sur le formulaire d'inscription à la formation. Plus d'une personne d'une même zec peut assister à la formation sans frais supplémentaires. Toutefois, Zecs Québec ne couvre que les dépenses d'hébergement et de repas pour une seule personne par zec. Il n'y a pas de frais supplémentaires pour les chambres partagées.

DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 01 - Bas-Saint-Laurent : Le RRGZ-01 tenait une rencontre le 27 janvier dernier, en collaboration avec l'Équipe GIR, afin d'informer les groupes fauniques de la région sur les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) qui entreront bientôt en vigueur pour servir d'intrant au nouveau régime forestier qui se mettra en place. Tous les intervenants fauniques de la région étaient représentés lors de cette première rencontre de suivi des tables de GIRT démontrant leur intérêt à participer à la gestion des ressources naturelles de leur territoire dans une perspective de développement durable.

Nouvelles de Zecs Québec

Planification stratégique - Décisions importantes et difficiles en vue

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

En janvier dernier, le conseil d'administration de Zecs Québec avait dégagé cinq priorités d'intervention qui ont été soumises aux gestionnaires de zecs à l'occasion du congrès d'avril 2009. Les congressistes ont été activement engagés dans l'élaboration des objectifs, c'est-à-dire prendre position sur la façon dont la Fédération doit et peut intervenir dans le cadre des cinq grandes priorités d'intervention.

Au cours de l'été, le conseil d'administration de Zecs Québec a convenu de former deux comités indépendants chargés d'analyser les objectifs dégagés au congrès, d'élaborer des stratégies et de soumettre une proposition globale au conseil d'administration. À l'exception du président, aucun membre du conseil d'administration de Zecs Québec n'a participé aux rencontres des comités spéciaux. Les comités ont été formés de personnes désignées par les regroupements régionaux de gestionnaires de zecs afin que la planification stratégique tienne compte des particularités régionales propres à la grande organisation à la base des zecs. Les rencontres ont eu lieu à Québec les 24 et 25 août derniers. Après analyse, les comités ont corroboré les cinq priorités, validé les objectifs du congrès et suggéré des éléments de stratégie au conseil d'administration. Les décisions finales appartiennent aux administrateurs de Zecs Québec.

La proposition globale des comités spéciaux a été portée à l'attention des administrateurs de Zecs Québec les 8 et 9 septembre. Au moment d'écrire ces lignes, les administrateurs de Zecs Québec réfléchissaient à la séquence des actions que la Fédération doit mener ainsi qu'à l'échéancier de mise en œuvre. La nouvelle méthode de calcul de la cotisation a fait l'objet d'une consultation en décembre. Les décisions sont difficiles à prendre puisqu'elles doivent considérer une multitude d'éléments, d'intérêts et d'opinions aussi variés que divergents.

Le succès de cet exercice de planification stratégique repose sur la capacité de nos gestionnaires à élever leur niveau décisionnel dans la perspective de l'intérêt collectif au détriment des intérêts particuliers et individuels. Les délégués régionaux au conseil d'administration de la Fédération ont besoin d'un appui solidaire fort afin de faciliter la prise de décisions sur les éléments fondamentaux liés aux services de qualité que la Fédération peut rendre à l'ensemble de ses membres. Dans ce contexte, les décisions, ou l'absence de décisions, auxquelles nos administrateurs sont confrontés détermineront la capacité de Zecs Québec à répondre adéquatement aux besoins des zecs et à offrir les services permettant de les supporter face aux défis qui les attendent.

DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean : Les gestionnaires des zecs du SLSJ participeront à un événement régional qui se déroulera du 8 au 11 avril prochain (rallyes, étang de pêche, etc.). Ce projet, discuté et adopté par la Table régionale de la faune, vise à sensibiliser les jeunes aux plaisirs de la pêche et de la chasse. Le RGZ a participé au Salon plein air chasse et pêche de Québec et a remarqué un intérêt marqué pour la pratique du camping dans les zecs.

LA DERNIÈRE ESCALE AVANT VOTRE EXCURSION!

PÊCHE
CHASSE
PLEIN AIR
CAMPING
MOTONEIGE
OPTIQUE

+2X GRAND **LATULIPPE** **MILLEUR PRIX GARANTI**

637, rue St-Vallier Ouest, Québec 418.529.0024 1.877.529.0024 www.latulippe.com

*Politique des meilleurs prix garantis :
Si vous trouvez meilleur prix publicisé ailleurs en ville, Latulippe vous offre ce même prix.

La zec de Forestville courtise la relève!

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

C'est le 4 juin 2010 que la zec de Forestville réalisera une activité de pêche au Lac Louis, où participera une quarantaine de jeunes de 5 à 12 ans. Ces jeunes proviendront d'un service de garde en milieu scolaire et seront accompagnés par 15 bénévoles et 2 éducatrices.

La journée se déroulera comme suit :

1. Démonstration de l'installation et du montage de ligne à pêche par la zec de Forestville;
2. Sécurité et réglementation par les agents de la faune;
3. Pêche avec surveillance;
4. Dîner et activités sur le site.

Nous sommes certains que cette journée portera fruits et que cette initiation éveillera l'intérêt de plusieurs de ces jeunes! Bravo à la zec de Forestville et bon succès!

Monsieur Gérard Paquet

Bien que cela remonte au mois de septembre 2009, la zec de Forestville tenait à nous informer qu'un hommage avait été rendu à feu monsieur Gérard Paquet, fondateur de l'Association de chasse et de pêche de Forestville, et président de celle-ci pendant 17 ans. C'est aussi sous la présidence de monsieur Paquet qu'a été créée la zec de Forestville en 1978, dont la gestion avait été confiée à l'association. Zecs Québec souligne à son tour l'apport exceptionnel de cet homme passionné qui a tant fait pour sa collectivité, et tout cela, en tant que bénévole... Bravo et merci!

Source : Élise Ouellet
Zec de Forestville

400 000 \$ en projets pour les tables régionales de la faune

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

À la suite de la reconnaissance légale des tables nationales et régionales de la faune, le MRNF a mis sur pied 16 Tables régionales de la faune (TRF). Ces tables visent à :

- Favoriser la concertation nationale régionale entre les organismes à caractère faunique, le ministre ou ses représentants;
- Contribuer à la promotion de la conservation et de la mise en valeur de la faune;
- Favoriser la mise en commun des efforts visant la relève et le développement économique des activités liées à la mise en valeur de la faune et de ses habitats.

En 2008, les fédérations membres de la Table nationale de la faune ont demandé au ministre d'ajuster les tarifs des permis de pêche, de chasse et de piégeage. Les prix de ces permis étaient inchangés depuis plus de 10 ans alors que les coûts liés à la gestion de la faune n'ont jamais cessé d'augmenter au cours de cette période, alors que l'inflation avait grimpé de 30 %. C'est donc le 1er avril 2009 que l'ensemble des pêcheurs, des chasseurs et des piégeurs a commencé à contribuer directement aux coûts de cette gestion en générant près de 4 M\$ en revenus supplémentaires pour l'ensemble du Québec à la suite d'une hausse moyenne de 20 % du coût des permis.

L'appui indéfectible des grandes fédérations de la faune à cette hausse tarifaire reposait sur l'engagement de l'État de réinvestir

ces surplus dans la faune, notamment dans l'acquisition de connaissances permettant de doter le Québec de plans de gestion adaptés à l'évolution des niveaux de population des espèces fauniques exploitées. Il est important que les opérations financées par ces revenus supplémentaires puissent avoir des impacts directs sur le terrain, avec des retombées perceptibles par les adeptes. L'une de ces opérations vient d'être lancée en toute fin d'année. Elle consiste en un fonds régional récurrent pour soutenir de petits projets à caractère faunique, avec des critères très ciblés.

Or, des gestionnaires de zecs avancent que de tels miniprojets à saveur régionale des TRF ne sont pas adaptés pour des organisations opérationnelles comme les OGZ, mais davantage pour celles à vocation éducative et promotionnelle. Un terreau davantage fertile aux concepteurs de dépliants qu'à ceux qui trempent dans la conservation et la mise en valeur de la faune jusqu'au cou. Les retombées de ces projets risquent de n'être pas tout à fait perceptibles par les usagers puisque tout ce qui est structurant n'est pas admissible. Bref, les TRF devront relever un défi de taille afin de justifier que l'attribution de ces 400 000 \$ soit une initiative qui permettra de justifier l'augmentation du prix des permis à l'ensemble des pêcheurs, des chasseurs et des piégeurs du Québec. Pour les OGZ, si les critères actuels étaient maintenus, il aurait certainement été plus rentable de cibler des projets à l'échelle nationale.

Des assurances collectives pour les employés des zecs...

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Avis à toutes les zecs

Chaque année, Zecs Québec reçoit des demandes relatives à la possibilité de souscrire à une assurance collective pour toutes les zecs. Nous pensons que les zecs qui le souhaitent pourraient y adhérer sur une base volontaire. Cependant, nous avons un certain volume à rencontrer afin d'obtenir un tarif et un produit intéressant pour l'ensemble.

Nous pensons qu'il s'agit d'une excellente idée, mais les meilleurs moyens de se positionner pour de telles demandes, afin de formuler des mandats clairs à Zecs Québec, sont les congrès et l'AGA.

Pour qu'il y ait suite à de tels projets, les demandes doivent passer par des consultations, être acceptées par l'ensemble des zecs, pour ensuite être mises à l'ordre du jour, soit lors d'un point extraordinaire au prochain congrès (dans notre cas, celui de 2011) ou lors d'une réunion de l'AGA.

Programme AQHA, volet frayères : 6 zecs pour 13 projets se partagent 41 268 \$

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Le 26 janvier dernier, la **Fondation de la faune** dévoilait les projets retenus pour 2010, dans le cadre du **Programme d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA) – Volet frayère**. Le comité de sélection a reconnu la qualité et l'importance de 13 projets présentés par 6 zecs. Ils recevront une aide financière totale s'élevant à **41 268 \$**. En tout, **43 projets** ont été subventionnés par la **Fondation de la faune** à travers le Québec.

Les zecs qui se partageront cette somme sont les zecs **Labrieville** (19 348 \$), **Lavigne** (6 000 \$), **Buteux-Bas-Saguenay** (5 630 \$), **Lac-au-Sable** (5 031 \$), **Batiscan-Neilson** (3 759 \$) et **Boullé** (1 500 \$).

Optimiser les actions concernant la protection de notre héritage faunique nécessite un engagement dynamique que Zecs Québec est heureux de souligner. Ces projets jouent un rôle essentiel à la sauvegarde des espèces, dans une perspective de développement durable, et ce, pour le plaisir de tous les usagers d'aujourd'hui et de demain.

« La Fondation de la faune tient à souligner l'apport financier important de la société Boralex, partenaire du programme AQHA... Cette contribution s'ajoute à celles des chasseurs et des

pêcheurs et trappeurs du Québec, ainsi qu'à celles de milliers de donateurs soucieux de léguer aux générations futures une faune abondante et diversifiée. » Claude Grondin - directeur des initiatives fauniques de la FFQ

Rappelons que l'année dernière, 5 zecs se partageaient une enveloppe de près de 50 000 \$ pour la restauration d'habitats aquatiques sur 20 lacs de leur territoire. Il s'agissait des zecs Labrieville, Lavigne, Buteux-Bas-Saguenay, Boullé et Bas-Saint-Laurent.

Le Programme AQHA : Améliorer la qualité et la productivité fauniques des habitats des poissons; soutenir la participation des organismes du milieu à l'amélioration des habitats de la faune aquatique.

Dates butoirs pour vos soumissions : Pour les volets principaux et entretien : 1^{er} mars.

Pour le volet frayère, omble de fontaine seulement : 15 novembre.

Source : Fondation de la faune
www.fondationdelafaune.qc.ca

DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 03 - Québec : Une rencontre régulière avec Zecs Québec a eu lieu le 3 décembre dernier, à Québec.

Modalité de pratique du camping : Gérer la taille des roulottes

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Les nouvelles dispositions réglementaires, négociées dans le cadre du troisième train de modifications du règlement sur les zecs de chasse et pêche (Train III), seront déposées sous peu à l'Assemblée nationale. Celles-ci ont fait l'objet de revendications de la part des gestionnaires de zecs depuis de nombreuses années et devraient enfin faciliter la gestion des conditions de pratique du camping sur les territoires des zecs.

Pour mieux saisir ce que Zecs Québec a négocié pour les 63 zecs de chasse et pêche, rappelons que le pouvoir de réglementer le camping sur les terres du domaine de l'État a été confié au gouvernement en vertu de la Loi sur les terres du domaine de l'État. Par ailleurs, la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF), une loi d'application plus précise, confie au gouvernement le pouvoir de réglementer la pratique du camping dans les zecs. L'article 110, paragraphe 1°, permet au gouvernement « d'autoriser ou prohiber une activité récréative, de chasse ou de pêche aux conditions qu'il détermine ».

L'application des normes habilitant la gestion des conditions de pratique est précisée dans le règlement sur les zecs de chasse et pêche, un règlement du gouvernement. Avec les nouvelles dispositions du Train III, les gestionnaires de zecs ont conclu une entente avec le MRNF voulant que la gestion de certaines conditions de pratique soit déléguée aux organismes gestionnaires de zecs. Ces modalités ont fait l'objet de plusieurs rencontres d'un comité de travail spécial. Formé spécifiquement pour éclaircir le contexte entourant la gestion du camping dans les zecs, ce comité était composé de représentants du MRNF, de Zecs Québec et de la Fédération québécoise des municipalités.

Il a été porté à l'attention de Zecs Québec qu'une MRC tente de réglementer la taille des roulottes pour la pratique du camping sur une zec sans égard au fait que les conditions d'accès ou de séjour sur ces territoires relèvent d'une loi particulière et non des pouvoirs généraux des municipalités de réglementer sur leur territoire. La volonté de gérer le type de roulotte utilisé pour la pratique d'une activité de camping représente une condition de pratique du camping. Il semble clair que ce pouvoir appartient au gouvernement et non aux MRC. Par conséquent, les règlements municipaux concernant le camping, que ce soit pour l'interdire, reconnaître des droits acquis ou régir l'implantation de sites, ne peuvent pas s'appliquer sur les territoires des zecs puisque la pratique d'activités sur les zecs est régie par la LCMVF.

On sait par contre que les MRC ont un pouvoir reconnu en ce qui a trait aux normes de construction et sur certains aspects des normes environnementales. Il est facile de conclure que la taille d'une roulotte ne relève ni de normes de construction, ni de normes environnementales. Une roulotte qu'on ne construit pas n'a pas à être adaptée aux normes du bâtiment, c'est un équipement de camping. Par conséquent, la taille des roulottes ne semble pas relever d'un pouvoir des MRC.

DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 06 - Laurentides : La RZHL a tenu un colloque régional le 20 février dernier où les gestionnaires de zecs ont discuté des enjeux propres à leur région. Tous ont convenu de participer à une campagne publicitaire régionale afin de faire connaître l'importance des zecs dans l'économie des Hautes-Laurentides. Ils ont discuté des 600 000 \$ dont ils bénéficient pour l'entretien du réseau routier provenant des deux programmes offerts par le gouvernement (PMA, PECZ). Les besoins dans ce domaine sont criants. Il était temps que l'État intervienne.

Regroupement 07 - Outaouais : Dernières nouvelles de ZECO (zones d'exploitation contrôlée en Outaouais) : Nominations pour la Haute-Gatineau : M. Lucien Léveillé, et pour la Table locale Pontiac : M. Jason Durand. Ces bénévoles seront les représentants à la Commission de la GIRT, à travers le Groupe Faune régional. M. Georges Brazeau tient à remercier ces bénévoles pour leur engagement dans leur région.

Regroupement 08 - Abitibi-Témiscamingue : L'Association des gestionnaires de zecs de l'Abitibi-Témiscamingue a tenu un colloque régional les 27 et 28 février de cette année.

Regroupement 09 - Côte-Nord : Lors de l'A.G.A., le 9 décembre dernier, le mandat des dirigeants a été reconduit comme suit : Mme Julie Tremblay, présidente; M. Claude Vaillancourt, vice-président, et M. Érick Tremblay, secrétaire-trésorier.



AMÉNAGEMENT DE PONCEAUX DURABLES

Sécialisé dans la conception de systèmes pour la maîtrise et le contrôle des eaux pluviales, **Soleno** fabrique une gamme complète de produits, pour le transport de l'eau. Que ce soit pour la réhabilitation de ponceaux existants, ou pour la construction de nouvelles installations, **Soleno** possède le produit le mieux adapté.

Lorsque la pérennité des infrastructures est le facteur prépondérant dans le choix du ponceau, le **Solflomax**, conçu en polyéthylène haute densité (PEHD), est à privilégier¹. Le **Solflomax** est un tuyau rigide, non perforé, à double paroi pour application sous chaussée, ou hors chaussée. Disponibles dans les diamètres de 100 mm (4") à 1500 mm (60"), ils offrent une capacité hydraulique supérieure à tout autre type de conduite (coefficient de rugosité Manning "n" de 0,010 à 0,012).

Facilement maniables lors de l'installation, les ponceaux Solflomax sont disponibles en longueur de 4 m (13.1'), 6 m (19.7'), 9 m (29.5') et 12 m (39.4'). Afin d'assurer l'étanchéité de la structure, la cloche avec garniture intégrée (CGI), brevetée exclusive à **Soleno**, est toujours disponible. La garniture inamovible thermo fusionnée simplifie la pose, et grâce aux barrures, la surveillance des travaux d'installations est grandement facilitée.

1. Le polyéthylène haute densité (PEHD) est une matière extrêmement performante et durable pouvant surpasser une durée de vie utile de 100 ans.

Également disponible chez **Soleno** : une gamme économique de tuyaux de **tôle ondulée galvanisée (TTOG)**. Beaucoup plus légers que le béton, les tuyaux d'acier **Soleno** sont offerts dans des diamètres pouvant atteindre 3600 mm (12') et des longueurs pouvant aller jusqu'à 18 m (60'). Les TTOG sont disponibles en plusieurs épaisseurs : 1,6 mm, 2 mm, 2,8 mm et 3,5 mm. Ils offrent une capacité hydraulique variable en fonction du diamètre et du profil d'ondulation.

Soleno propose également plusieurs types de membrane géotextile, dont le **TX-F**, spécifiquement conçu pour les applications en milieu forestier, offrant une résistance à la déchirure de plus de 1000 Newtons.

Contactez-nous : 1 800 363-1471 www.soleno.com



Photo : Commission scolaire de l'Estuaire

**LE SEUL À VOUS OFFRIR
un service de transport RAPIDE
avec BRAS ARTICULÉ**

Fabriqués au Québec :

- Ponceaux en PEHD
- Ponceaux d'acier
- Géotextiles

www.soleno.com **1.800.363.1471**

Les technologies d'information au service de la modernisation

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

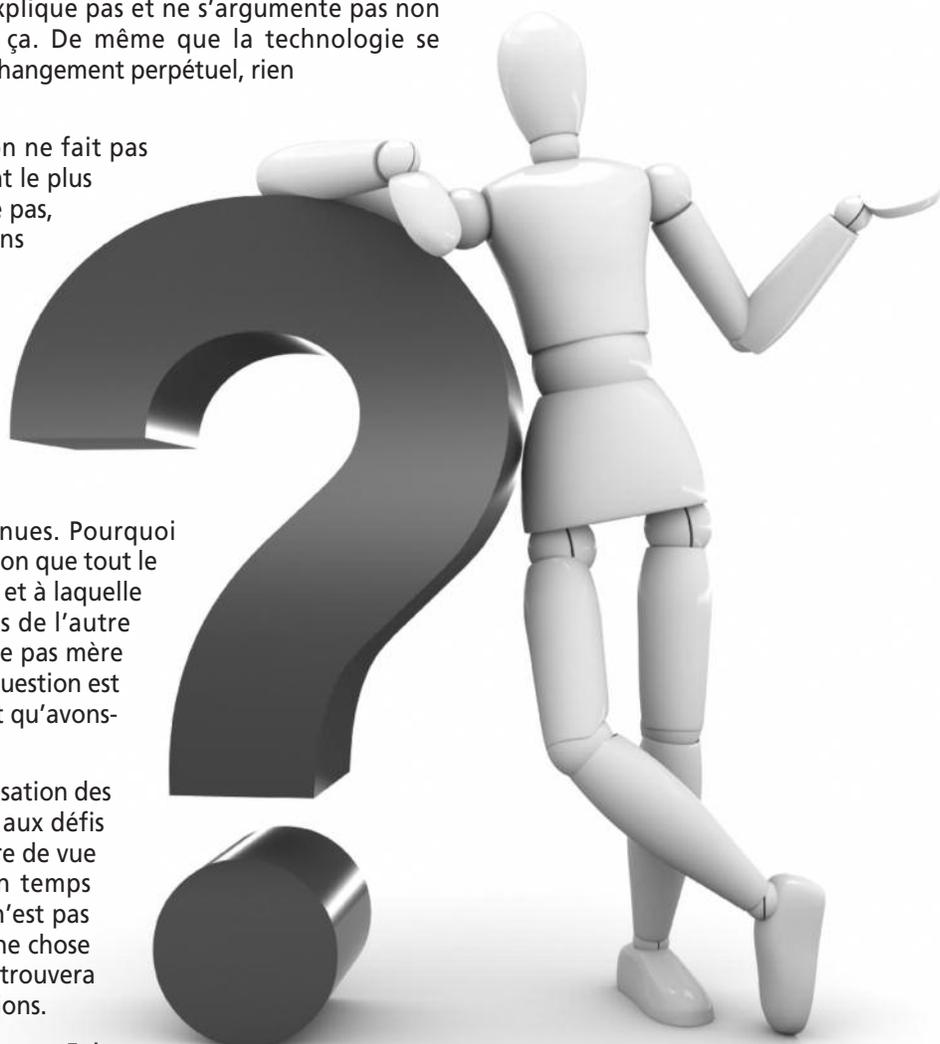
Le changement ne se décrète pas, ne s'explique pas et ne s'argumente pas non plus... il est ce qu'il est, c'est comme ça. De même que la technologie se développe à la vitesse grand « V », tout est changement perpétuel, rien n'est statique.

L'évolution des technologies d'information ne fait pas exception; ce sont même celles qui changent le plus rapidement! Ceux qui tardent à emboiter le pas, au fur et à mesure que les communications prennent le tournant de la mondialisation, se retrouvent souvent pris au dépourvu : le fossé s'agrandit.

Mais le fait est que les transformations au sein des entreprises doivent, un jour ou l'autre, suivre le rythme. Cette inévitable modernisation se positionne partout dans notre quotidien. Nos préoccupations envers l'inconnu sont bien connues. Pourquoi devrais-je changer ? Voilà la première question que tout le monde se pose à un certain moment donné et à laquelle nous n'avons pas toujours la réponse. Mais de l'autre côté, pourquoi pas ? La nouveauté n'est-elle pas mère de toutes les inventions? Pourtant, la vraie question est de se demander : qu'avons-nous à gagner et qu'avons-nous à perdre ?

C'est une réflexion qui demande une relativisation des objectifs à atteindre et une ouverture face aux défis qui se présentent. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que le changement demande toujours un temps d'apprentissage, et que tout changement n'est pas forcément synonyme de révolution. Mais une chose demeure : la satisfaction de la clientèle se retrouvera toujours au centre de toutes les préoccupations.

La définition de la folie par Albert Einstein : Faire continuellement la même chose et espérer obtenir de nouveaux résultats.



DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 11 - Gaspésie : Le regroupement des zecs de chasse et pêche de la Gaspésie vient d'être sélectionné par la TRF et la CRÉ comme promoteur pour un projet qui vise à lancer une campagne de sensibilisation sur la problématique de l'occupation du territoire libre par les chasseurs d'originaux. De plus, le regroupement vient d'être approché par les représentants de la CRÉ pour élaborer un plan de développement économique qui toucherait les domaines de la faune. Si tout va comme le Regroupement l'espère, les zecs pourraient recevoir des sommes d'argent leur permettant de diversifier et d'améliorer leurs services.

LES OUTILS NOVATEURS DE SAINTE GESTION POUR LES Zecs

Bientôt 15 ans que Gestion Loisir Chasse et Pêche œuvre dans le milieu des Zecs et développe une expertise et une connaissance des saines pratiques de gestion.

Nos outils de gestion, tout en vous permettant des économies de temps et d'argent substantielles, viennent rehausser vos pratiques d'affaires pour une gestion plus efficace des ressources matérielles, humaines et naturelles. GLCP est devenu un outil de référence pour la gestion des territoires fauniques.

En 2009, un plan stratégique de développement en six volets, structurant et porteur de création d'emplois, a été élaboré. L'un de ces volets, le Poste d'Accueil Virtuel™ ou PAV™, fait présentement l'objet de discussion avec Zecs Québec pour un partenariat « gagnant-gagnant ».

Gestion Loisir Chasse et Pêche franchit présentement une étape cruciale de son histoire ce qui se reflète jusqu'au sein de son équipe. Plusieurs personnes se sont jointes à

l'équipe depuis l'automne dernier et d'autres s'y ajouteront bientôt. L'équipe est présentement composée de : Martin Plourde, directeur des technologies de l'information; Marco Malenfant, conseiller aux ventes; Farid Da Encarnacao, analyste d'affaires; Luci Bossé, conseillère aux communications; David Sirois, technicien informatique; Christian Beauchêne, analyste-programmeur; Kaye Lozada, analyste-programmeur; Pierre-Olivier Gravel, graphiste-intégrateur; et Jean Gravel, président-directeur général. Par ailleurs, un des vétérans, Christian Paturel, a pris une année sabbatique pour vivre une expérience humaine dans un périple qui l'amènera dans une dizaine de pays. Nous lui souhaitons une très belle expérience!

Nous remercions chaleureusement notre clientèle actuelle pour nous avoir fait confiance et pour nous avoir communiqué ses besoins au fil des ans. C'est grâce à votre rétroaction que nos outils de gestion évoluent et répondent à vos besoins. Nous grandissons avec vous!



LES OUTILS DE SAINTE GESTION

Confiez vos tâches administratives aux outils GLCP
des outils simples, complets et efficaces

Vous comprendre et vous soutenir



Le premier Festival familial de la pêche blanche de la zec Jaro!

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

La zec Jaro inaugurerait son premier **Festival familial de la pêche blanche** sur le lac des Cygnes, les **19, 20 et 21 février** derniers.



Cette pêche sur glace à la truite mouchetée fut un succès! Plus de 125 participants en tout pour samedi et dimanche. Selon les dires du directeur général, Gilles Paquet, toutes les conditions favorables étaient au

rendez-vous : « ... la température était agréable, la truite était belle et mordait, au grand plaisir de toutes les familles; il s'est capturé en moyenne, 8 truites/jour de pêche/personne, soit 80 % du quota à respecter ». Le lac étaitensemencé chaque matin et les amateurs de pêche pouvaient, au besoin, profiter de l'équipement et des cabanes chauffées de la zec et même installer leur propre cabane sur le lac. La dégustation sur place, grâce aux poêles à bois dans les cabanes, a enchanté les familles. Une activité familiale qui sort de l'ordinaire! D'autres activités hivernales ont trouvé preneurs, comme la balade en traîneau à

chiens, la randonnée en raquettes autour du lac et l'escalade de la montagne.

À seulement 250 pieds du lac des Cygnes, l'Auberge du Refuge du Cerf était ouverte pour l'occasion. Le samedi soir, groupe de rock et prix de présence pour l'assistance de l'établissement qui offrait aussi, pour le week-end, en plus du service de bar et de restauration, le service d'hébergement.

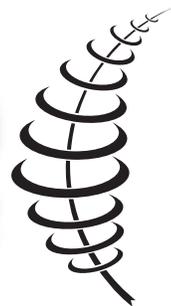


Soulignons que ce festival a pour but de faire connaître le territoire de la zec Jaro, en plus d'activer la vente des produits annuels de l'organisme lors de la période morte et de favoriser la relève de pêche. Il est à noter que la pêche blanche à la truite mouchetée sur la zec Jaro est offerte depuis 17 ans, l'activité étant offerte, du vendredi au dimanche inclusivement, depuis une dizaine d'années.

Source : Gilles Paquet, directeur général de la zec Jaro.



Nouvelle de la Fondation Guy Chevette



Cocktail dînatoire de la Fondation Guy Chevette

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Encore une fois cette année, la **Fondation Guy Chevette** organise son cocktail dînatoire annuel qui se teindra au **Clarion Québec**, à Québec, le **25 mai prochain, dès 17 h**. La Fondation réunira, comme à son habitude, des gens activement engagés dans la gestion de la faune ainsi que des gens d'affaires, soucieux de cet héritage faunique que sont les 48 000 km² de territoire public.

La Fondation a pour but de subventionner des projets d'amélioration faunique et ainsi répondre aux besoins des zecs qui participent fièrement aux principes de développement durable.

L'évènement sera présidé par monsieur **Yves L. Duhaime**, ex-ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. C'est avec

joie qu'il a accepté l'invitation de monsieur Guy Chevette. On se souviendra que grâce à lui, les 48 000 km² de territoires fauniques sont devenus accessibles au plus grand nombre, et ce, depuis bientôt 32 ans. Son discours est attendu, et restera dans les annales de Zecs Québec.

Vous êtes donc cordialement invités à vous joindre à ce cocktail dînatoire de la Fondation afin de faire de cette soirée, une grande réunion.

Nous espérons vous compter parmi nous!

Zecs Québec et la Fondation Guy Chevette

Pour plus d'information, contacter Marjolaine Vézina.

CONSULTANTS FORESTIERS DGR INC.

50 ANS D'EXPERTISE AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS

En 2011, DGR célébrera 50 années de services-conseils en foresterie. Au cours de son histoire, DGR a supporté par sa diversité de services professionnels le développement du secteur forestier québécois, via ses clients de l'industrie forestière, des ministères du gouvernement du Québec et du Canada, des grands propriétaires privés, des associations régionales et provinciales, des organismes de développement socio-économiques, des fédérations fauniques du Québec, ainsi que des communautés autochtones.

Le Québec s'apprête à vivre des changements majeurs en matière de gestion forestière et faunique, DGR en est conscient et a choisi d'offrir une gamme élargie de services professionnels pour répondre aux nouveaux besoins et attentes des organisations dont la raison d'être est intimement liée au milieu forestier. Incidemment, la firme compte maintenant sur les talents d'une recrue dynamique, diplômée à la fois en biologie et en génie forestier!



En plus de faire bénéficier à sa clientèle de sa vaste expertise en aménagement de l'ensemble des ressources du milieu forestier, DGR a raffiné ses outils de simulation en visualisation des paysages. Ce logiciel, développé en partenariat avec la Fédération des pourvoires du Québec (FPQ), permet aux intervenants en planification d'anticiper les impacts visuels découlant d'une perturbation (récolte, feu, épidémie) ou de l'établissement d'une infrastructure. Les analyses paysagères peuvent aussi simuler l'évolution du couvert forestier dans le temps. Les résultats virtuels sont d'un très grand réalisme. À partir de n'importe quel point de vue terrestre (chalet, embarcation) ou aérien (avion), il est possible d'apprécier l'impact visuel, immédiat ou futur, de divers types d'interventions. Le spécialiste en analyse du paysage, M. Guy Asselin, ing.f., s'est d'ailleurs mérité le prix « Artiste du mois de Juillet 2009 » par la firme américaine qui a développé le logiciel de simulation pour divers corps professionnels.

Découvrez ces applications sous l'onglet logiciel et consultez la panoplie des réalisations de DGR au cours des dernières années en visitant notre site au www.dgr.ca.

Pour plus d'information contactez : **André Proulx, ing.f.**
418-683-2385
andre.proulx@dgr.ca

Consultants forestiers **DGR** inc.

**Complice de
votre réussite!**

Activité gouvernementale

La réforme du régime forestier

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Les gestionnaires fauniques, et donc les zecs, pourront participer à l'élaboration des plans de développement forestiers. Les gestionnaires de zecs devront cependant siéger aux Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) afin d'identifier les enjeux propres à leur région.

Le rôle des zecs dans la GIRT :

Les gestionnaires de zecs pourront faire connaître leurs valeurs et leurs besoins à l'égard du milieu forestier et participer à définir les intrants aux calculs de la possibilité forestière. Ils pourront intégrer leur plan de développement au Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) ainsi qu'aux Plans d'aménagements forestiers intégrés (PAFI) tactiques et opérationnels. De plus, ils pourront faciliter la définition de modalités particulières s'harmonisant à leurs activités.

La collaboration des zecs à l'élaboration des PAFI et le mandat du GIRT :

Les tables de GIRT ont pour mandat de collaborer avec le DGR de leur région à l'élaboration des PAFI tactiques et opérationnels.

C'est pourquoi il est important de siéger aux différentes tables du GIRT afin d'identifier des objectifs de protection et de mise en valeur des ressources et du territoire. Ces objectifs devront être en conformité avec les orientations, les objectifs et les cibles tels que définis dans la Stratégie de l'aménagement durable des forêts (SADF), le Plan d'affectation du territoire public (PATP) et le PRDIRT.

Ces dernières nouvelles concrétisent les demandes des zecs et rencontrent donc les préoccupations des gestionnaires de zecs qui, dans le futur, pourront exercer ce nouveau pouvoir et ainsi protéger les actifs liés à leur région dans ses spécificités propres. Zecs Québec est évidemment heureux de cette réforme forestière et encourage fortement les zecs à se présenter aux Tables du GIRT afin de se faire entendre, et ce, au nom de la population de leur région.

Source : MRNF - Guide sur la gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT)



Portrait de zec

La zec Petawaga

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

La zec Petawaga s'étend sur 1 186 km² et compte 949 membres. Le chiffre d'affaires pour l'année : 300 000 \$ (revenu moyen/membre = 316 \$.) La zec prévoit parvenir au compte de 1 000 membres grâce aux futurs sites de camping qui seront aménagés pour 2010. Comme les quotas d'exploitation des activités de la chasse et de la pêche sont presque atteints, l'augmentation des activités récréotouristiques sur le territoire demeure la meilleure perspective de développement pour le conseil d'administration.

CLIENTÈLE : La zec affiche 30 084 jours/fréquentation dont 11 782 en chasse et pêche. Plus de 60 % des jours/fréquentation sont consacrés à des activités autres que la chasse et la pêche. Cette donnée présente un important indicateur lié au potentiel de développement récréotouristique. Leur clientèle ainsi que leurs membres viennent majoritairement des Laurentides (38,68 %), avec une fréquentation annuelle de 6 350 utilisateurs au total.

CHASSE À L'ORIGINAL : En 2009, la récolte a été de 65 bêtes dont 71 % étaient des mâles. En 1978, 41 % du cheptel d'originaux avait été récolté, ce qui présentait une menace pour la survie de l'espèce dans ce secteur. Depuis, les gestionnaires de la zec ont appliqué des mesures de contrôle permettant d'afficher un taux de récolte à 20 % pour protéger le cheptel, et ainsi perpétuer la pratique de la chasse. Depuis les 32 dernières années, soit de 1978 à 2009, la moyenne atteint 19,94 % d'abattage d'originaux. Note : La chasse au cerf est une activité marginale, car le territoire est plus favorable à l'original.

CHASSE À LA PERDRIX : 2 478 prises. Il faut remonter à 1992 pour obtenir une récolte aussi basse. Toutefois, c'est en 1985 que la récolte doublait, passant de 676 prises à 1 318, pour ne plus jamais redescendre sous la barre des 1 448 perdrix. Comme en 2008, les couvées de perdrix ont été moins importantes au printemps. Les résultats de chasse au petit gibier ont été moins intéressants depuis les deux dernières années. L'abondance de la neige a été citée comme la cause possible de cette baisse importante. Les gestionnaires examineront les solutions à apporter dès 2010.

PÊCHE : En 2009, 68 lacs sur 314 ont été pêchés, pour un total de 11 032 captures. Dix lacs avaient étéensemencés de 3 300 mouchetées de 20 à 25 cm de longueur. La zec compte 100 lacs exploitables. Le touladi est une des forces de la zec pour attirer les pêcheurs. Afin de faciliter l'accès à la pêche et de courtiser la relève, les jeunes paient la symbolique somme de 2,78 \$ pour leur forfait.

CAMPING : La fréquentation est toujours aussi importante et à la hausse. Les listes d'attente importantes (plus de 100 personnes) confirment la demande, particulièrement dans le secteur du réservoir

Baskatong, le plus fréquenté et le plus beau plan d'eau possédant des plages de sable magnifiques. C'est donc l'endroit privilégié par le conseil d'administration pour les ajouts de 2 nouveaux sites de camping de 17 emplacements prévus pour 2010. Les investissements seront de l'ordre de 3 000 \$ pour les 2 fosses septiques communes. Les revenus escomptés : 15 000 \$ par année.

RÉSEAU ROUTIER : Au printemps 2010, La zec en sera à la phase II (sur III) de l'amélioration du chemin Wawati, sentier de motoneige l'hiver et tronçon qui permettent l'accessibilité des territoires le printemps venu. Les motoneigistes ne paient pas pour ces améliorations, des investissements de plus de 100 000 \$. Depuis les 5 dernières années, la zec investit 80 000 \$/année pour l'amélioration de son réseau routier, soit pour l'élargissement des routes et le changement de ponceaux. Beaucoup d'argent est investi sur le réseau routier, ce qui fait peu d'argent disponible pour l'aménagement faunique.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT : La zec Petawaga est engagée dans un projet de sentier Trans-zec des Hautes-Laurentides (TZHL). Les quadistes paieraient un montant forfaitaire de 35 \$ pour une vignette leur permettant de circuler sur le sentier. Les revenus provenant de la vente des vignettes seraient divisés entre les zecs de la région. Pour les cinq prochaines années, les gestionnaires veulent accentuer l'aménagement faunique et stimuler le côté récréotouristique du territoire (camping), et ainsi augmenter les revenus de la zec.

Un résumé du rapport d'exploitation est remis aux membres lors de l'assemblée générale de l'Association au printemps.

Source : Données issues du 30^e rapport d'exploitation de la zec Petawaga, saison 2009.





L'ENCAN

FAUNE ET NATURE



au profit de la Fondation de la faune du Québec

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE DE FAIRE DE BONNES AFFAIRES :
CAMION TOYOTA TACOMA 2010, FORFAITS DE PÊCHE, DE CHASSE,
DE VILLÉGIATURE, ÉQUIPEMENTS DE PLEIN AIR, ET BIEN PLUS !

PRÈS DE 100 LOTS OFFERTS, POUR TOUS LES GOÛTS



Visitez le
www.fondationdelafaune.qc.ca/encan
En ligne du 18 février au 18 mars 2010



Jean Pagé, journaliste,
président d'honneur



LOT VEDETTE
Tacoma 2010 4x4
à cabine double d'une valeur
approximative de 36 000 \$.

Cet espace publicitaire a été offert par Zecs Québec,
partenaire de l'Encan faune et nature Toyota.

Couleur à titre indicatif seulement.
Gracieuseté de l'Association
des concessionnaires Toyota du Québec



Fondation de la faune du Québec



Parc national Jacques-Cartier, J.-P. Huard, Sépaq